



Demande d'admission au programme d'aide alimentaire d'urgence (TEFAP)

Nom _____ Nombre de personnes vivant dans votre ménage _____

Pour bénéficier du programme TEFAP soutenu par l'USDA Foods, il vous est nécessaire d'être résident l'Etat de l'Iowa et de satisfaire aux critères de revenus correspondant à la taille de votre ménage, ou de profiter du SNAP et/ou des repas gratuits et à prix réduits.

Lignes directrices en matière de revenus TEFAP valables du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026 – Revenu brut

Composition du foyer	1	2	3	4	5	6	7	8	Personne supplémentaire:
Annuel	\$28,953	\$39,128	\$49,303	\$59,478	\$69,653	\$79,828	\$90,003	\$100,178	+ \$10,178
Mensuel	\$2,413	\$3,261	\$4,109	\$4,957	\$5,805	\$6,653	\$7,501	\$8,349	+ \$848
Revenu hebdomadaire	\$557	\$753	\$949	\$1,144	\$1,340	\$1,536	\$1,731	\$1,927	+ \$196

Mon ménage réside dans l'État de l'Iowa : Oui Non

Mon ménage correspond aux exigences en matière de revenus, conformément au tableau ci-dessus :
 Oui Non

Mon ménage est bénéficiaire de : SNAP Repas gratuits et à prix réduits

Veillez lire attentivement la déclaration suivante. Si vous êtes d'accord, veuillez signer et dater le formulaire :

Je déclare que toutes les informations que ce formulaire contient sont exactes à ce jour. Je remplis le présent formulaire pour être en mesure de profiter de l'aide fédérale. Je suis conscient(e) que la signature de ce formulaire implique mon admissibilité aux distributions ultérieures et ce jusqu'au 30 juin. **Je suis conscient(e) de devoir signaler au garde-manger tout dépassement du montant de revenu inscrit pour mon ménage.** Les responsables du programme peuvent vérifier les informations que j'ai certifiées être vraies. Je suis conscient(e) que toute fausse déclaration pourra amener son auteur à devoir payer à l'État la valeur des denrées alimentaires qu'il a reçues à tort et à faire l'objet de poursuites pénales aux termes de la législation fédérale et de celle de l'État.

Signature du bénéficiaire _____ Date _____

Ou

Signature du Mandataire _____ Date _____

En vertu de la loi fédérale en matière de droits civils et des réglementations et politiques de l'USDA portant sur les droits civils, l'USDA, ses agences, bureaux, employés et institutions prenant part aux programmes de l'USDA ou les gérant sont tenus de s'abstenir de toute discrimination axée sur la race, la couleur, l'origine nationale, la religion, le sexe, le handicap, l'âge, la situation matrimoniale, la situation familiale/parentale, les revenus tirés d'un programme d'aide publique, les convictions politiques ou les représailles pour des activités passées en faveur des droits civils, dans le cadre de tout programme ou activité mené ou financé par l'USDA (toutes les bases ne sont pas applicables à l'ensemble des programmes). Les voies de recours et les délais de dépôt des plaintes dépendent du programme ou de l'incident. En cas de handicap, les personnes qui ont besoin d'autres moyens de communication pour accéder aux informations du programme (Braille, gros caractères, cassette audio, langue des signes américaine, etc.) sont invitées à se mettre en rapport avec l'agence locale ou d'État chargée de l'administration du programme ou à communiquer avec l'USDA par l'intermédiaire du Service de relais des télécommunications au numéro 711 (mode vocal et mode TTY).
470-5313(F) (05/25)

